

CR du 05/01/06

Présents: Guillaume , Sébastien, Catherine, Samia, Claire, Clémence, Manuela, Robert, Nicolas.

Ordre du jour :

- mouture du règlement intérieur de l'association
- attribution des tâches intrinsèques aux fonctionnement de l'association
- réflexion et vote des futures animations
- planification de l'AG

Discussion :

MRJC possibilité d'une intervention de jeunes de cette association autour information / formation de la vie collective locale avec un débat politique organisé (confrontation des oppositions à la mairie).

Potentiel de trois heures (voir moins).

Proposition du 13 ou 27 février.

>>> information et formation, sur trois thématiques que nous avons choisis :

- à la vie citoyenne
- les compétences et prérogatives des communes.
- les élections municipales.

Règlement intérieur de l'association :

Bienvenue au Baratin !

Ce café associatif se veut être un lieu de rencontre ouvert à tous.tes, un espace intergénérationnel, proposant des moments conviviaux agrémentés de produits locaux. Nous ne sommes pas un établissement de vente de boissons, nous ne cherchons pas à faire du bénéfice financier, mais du lien social. Le café est ouvert un vendredi soir sur deux, de 18h30 à 22h30 environ, avec une pause estivale. Des animations sont prévues régulièrement (jeux de société, débats, ateliers, concerts...).

Le Baratin et moi

Il y a différentes façons de participer à la vie du Baratin :

J'ai au moins 15 ans, je peux adhérer à l'association (adhésion annuelle d'1€ ou plus), ce qui me donne la possibilité :

- d'acheter les produits proposés par le bar (pas de vente d'alcool au moins de 18 ans),
- d'assister à l'assemblée générale et ainsi faire vivre l'association et son projet,
- de devenir bénévole et ainsi de participer au quotidien du Baratin (tenir le bar pour les + de 18 ans, proposer des animations, entretenir le local, participer à une commission à thème, gérer la communication...), au rythme que je souhaite. J'en parle aux bénévoles présents, qui m'informeront me formeront.

J'ai moins de 15 ans, je viens accompagné, et je reste sous la responsabilité de mes parents. Je peux consommer sans être adhérent. Si j'ai des idées ou des propositions pour l'association, j'en fais part aux bénévoles.

En étant adhérent à l'association, je peux participer ou proposer une animation, qui peut être en partenariat avec les habitants, avec les artistes ou les professionnels locaux. Ces animations peuvent être gratuites, payantes ou en participation libre.

Lorsque j'adhère, on me demande mon nom, prénom et adresse mail. Cette dernière servira à m'inviter à l'assemblée générale et à m'informer. Je peux refuser de la donner, je serai alors invité à l'assemblée générale uniquement par les affichages au Baratin.

Les bénévoles sont couverts par l'assurance de l'association au titre de la responsabilité civile.

Quelques règles pour bien vivre ensemble

Nous attendons des personnes présentes un comportement respectueux des autres et des lieux (mobilier, espaces extérieurs, respect du voisinage). Dans le cas contraire, ces personnes se verront contraintes de quitter les lieux,

La nourriture apportée de l'extérieur est autorisée, mais pas les boissons,

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés dans la salle,

La réalisation des missions par les bénévoles se fait selon le planning établi (je fais le service seulement si je suis inscrit(e) sur le planning),

Les jeux de société sont à disposition, merci d'en prendre soin et de les ranger après utilisation,

Les timbales, tasses et verres ne sont pas consignés mais sont à rapporter au bar (vous pouvez aussi apporter les vôtres),

Le paiement se fait en espèces ou en carte bancaire. La maison ne fait pas crédit.

Ce règlement s'applique à toute personne présente au sein du café associatif le Baratin, adhérente ou pas.

Planification de l'AG :

*Rapport moral

-Nos temps forts:

26 Juin : présentation et lancement de l'association et de son projet

Mise en place et discussion autour de 5 tables d'échanges autour des thématiques:

1 / Animation >>> réflexion sur les activités et animation proposées au sein du bar associatif.

Bilan	Perspective
Inauguration : 120 adhérents 6 ouvertures : moyenne de 40 à 50 personnes *soirée conte *soirée jeux *soirée karaoké, blind test Beaucoup d'enfants entre 18h et 20h (une quinzaine) attente des adhérents : convivialité	Première animation du mois : repas partagé, jeux et temps échanges Deuxième animation du mois : animation thématique en fonction des propositions des adhérents soumis à la validation des adhérents présents lors de la réunion mensuelle Vendredi de la fête de la musique, baratin en

	extérieur pour la dernière de la saison : organisation a voir avec la vie locale (mairie, association culturelle)
--	---

2 / Bricolage >>> réflexion et production sur les besoins en décoration, en meubles et en accessoires.

Bilan	Perspective
Achat de matériel (action/ la ressourcerie) Don de meuble et d'accessoire Bricolage varié	Jusqu'à juin quelques ajustements en fonction de nos attentes à Jean Commère Organisation et aménagement de la rentrée de septembre (Salle communale)

3 / Communication >>> réflexion sur la diffusion de l'association aux Denéens et sur sa communication interne et externe.

Bilan	Perspective
Création d'une communauté pour l'association sur Watssap et de sous groupe de travail et d'échange. Communication sur Intramuros / Facebook / création et diffusion affiche et flyers /	Création d'un site internet ou sera condenser la communication pour les événements ainsi que toutes les décisions actées et document officiel de l'asso (statut, règlement), mur à suggestion objectif : fluidifier la com interne et développer la com externe

4 / Bar >>> réflexion sur les produits consommés au sein de l'association et leurs fournisseurs.

Bilan	Perspective
Choix de producteurs locaux (boisson et alimentation) Poste de rémunération de l'association Préférence vers des produits bio	Recherche et développement d'une partie alimentaire changement des horaires (4 créneaux) installation à partir de 17h30 18h30-20H30 20h30-22H30 Rangement et nettoyage (jusqu'à 23h)

5 / Organisation des bénévoles >>> réflexion sur les tâches de l'association (rôle et implication des bénévoles)

Bilan	Perspectives
Le fonctionnement a évolué depuis la création de l'association : A l'origine, un noyau de 5 personnes a créé l'association et création de commissions, qui n'ont pas très bien fonctionné.	Se réunir mensuellement (ouvert à tous les adhérents) pour se projeter sur les soirées à venir, premier lundi du mois. Organiser le mois à venir (animation en avance)

	Améliorer la communication, Augmenter le vivier de bénévoles.
--	--

Remerciement pour les actifs

Organisation des animations de janvier

créneau	16 janvier	30 janvier
Installation	Nicolas / Sebastien / Samia / Catherine	Catherine / Robert / Samia / Clémence/ Sébastien
18h30 - 20h30	Robert / Nicolas / Loïc	Nicolas / Sébastien / Clémence
20h30 - 22h30	Linda / Guillaume	Pierre Marie / Robert
Rangement	Guillaume / adhérents	Claire / Manuela
Animation	Soirée jeu et repas partagé et échanges ouvert	Animation «Travaux d'aiguilles » -contacter asso couture (Guillaume) -initiation crochet (Claire)

Ordre du jour de la prochain réunion mensuelle du 2 février 20h30 Jean Commère

- Rangement et organisation des meubles (photos et process ouverture et fermeture)
- Finition de la du site internet (proposée lors de l'AG avec Benoit>>> Nicolas)
- Activité de février réflexion et action
- Attribution des tâches intrinsèques aux fonctionnement de l'association
- Point sur le mailing des adhérents